

<https://www.snetap-fsu.fr/Communique-de-soutien-aux-paysan-nes-de-la-Confederation-paysanne-suite-a-l-a.html>



Communiqué de soutien aux paysan-nes de la Confédération paysanne suite à la manifestation du 5 décembre 2025 devant le Grand palais

Date de mise en ligne : samedi 7 décembre 2024

- Nos Actions - Les Communiqués -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L300xH226/logo_vert_fond_blanc_300x226-5-6f130.jpg]

A l'appel de la Confédération paysanne, pour affirmer qu'il faut arrêter de jouer avec le revenu des paysan-nes et de spéculer sur l'alimentation et la faim, 200 paysan-nes ont perturbé l'inauguration de la Bourse de Commerce européenne organisée au Grand Palais à Paris le 5 décembre 2024.

Réunissant de nombreux-euses prédateur-rices du revenu paysan et promoteur-rices du libre-échange (entreprises de l'agro-alimentaire, du négoce, grandes "coopératives", etc.), avec 120 exposant-es et 4000 participant-es, cet événement, "onéreux et bling-bling", résonne comme une véritable provocation à l'heure d'une possible finalisation de l'accord de libre-échange UE-Mercosur et d'une "crise" qui n'en finit pas de ruiner les paysan-nes.

La manifestation non-violente sous une grande banderole "Sauvez les paysan-nes, mangez un trader", a été réprimée par la BRAV-M qui a nassé les manifestant-es en les violentant physiquement et procédé à 5 interpellations.

Le SNETAP-[FSU](#) dénonce cette répression à l'encontre des militant-es de la Confédération paysanne, ainsi que le "deux poids, deux mesures" entre cette répression et la "tolérance" affichée par le pouvoir envers d'autres organisations qui s'en prennent aux aux bâtiments publics, voire détruisent et menacent directement les agent-es public-ques. Il demande l'arrêt des poursuites.

Le SNETAP-FSU partage les revendications de la Confédération paysanne, en particulier celle d'un "commerce international équitable, qui passe en premier lieu par la protection du revenu paysan ici et ailleurs". Il appelle en particulier tou-tes les citoyen-nes à s'opposer à l'accord de libre échange UE-Mercosur qu'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, s'apprête à signer.

Paris, le 6 décembre 2024